

**Communiqué de presse***Paris, le 25 Octobre 2021***PLFSS 2022****Un projet de loi dangereux pour le patient**

Actuellement se tient l'examen parlementaire du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour l'année 2022 (PLFSS 2022) et plusieurs points nous ont alertés.

L'article 40 autorise les orthoptistes à réaliser une **primo-prescription** de lentilles et de lunettes sans consultation préalable d'un médecin ophtalmologiste. Nos confrères, internes en ophtalmologie, ont manifesté leur opposition à ce projet de loi par le biais de diverses actions, et **le SRP-IMG leur apporte un soutien plein et entier.**

Que dire d'une éventuelle amblyopie non dépistée chez un enfant de 5 ans lors d'une primo-prescription de lunettes ? Tout simplement, une perte de chance inestimable pour cet enfant, qui risque une cécité.

Cette vision, loin d'être une solution à la problématique des déserts médicaux, impose une **médecine à deux vitesses, inégalitaire et dangereuse**, qui touche également notre pratique future puisque deux amendements autorisent un **accès direct aux kinésithérapeutes et orthophonistes sans consulter leur médecin généraliste.**

Que dire d'un éventuel myélome non diagnostiqué par un examen clinique précis et maîtrisé du médecin généraliste devant des lombalgies ? Tout simplement, une perte de chance inestimable pour ce patient, exposé à une prise en charge retardée de son cancer.

En tant que **futurs médecins généralistes formés à la pratique de soins primaires et à la détection de pathologies graves** au cours d'un internat spécialisé de 3 ans et ce, après déjà 6 ans d'études médicales, nous ne pouvons croire qu'une autre formation plus courte soit en mesure de répondre aux mêmes objectifs.

La délégation de tâches doit être raisonnable et raisonnée dans le seul intérêt du patient. Pour cela, ce type de mesures doit être avant tout concerté et coordonné entre les différents acteurs. Cette délégation de tâches décrite dans le PLFSS 2022 ne répond en aucun cas à la problématique de la démographie médicale mais expose le patient à un retard diagnostic.

Le SRP-IMG s'oppose fermement à cette vision bâclée de la santé. Protégeons nos patients !

Pour le Syndicat Représentatif Parisien des Internes de Médecine Générale

Leïla BOUZLAFA – Présidente

president@srp-img.com | 06.31.56.14.93